

## Résumé

A la faveur de sa démocratisation, l'activité touristique a connu depuis 50 ans un essor spectaculaire. Pour de nombreux pays, il constitue une manne pour l'emploi et pour les ressources en devises.

De nombreux pays se sont massivement engagés dans cette activité qui présente de grandes dispositions en tant qu'outil de développement pourvoyeur en devises et en emplois. Toutefois, cette activité a démontré ses limites sur de nombreux plans : hégémonie spatiale, impacts sur l'environnement, disparité des retombées économiques sur le plan social et géographique, acculturation, et de plus en plus, dépendance par rapport aux phénomènes globaux (crises conjoncturelles et concentration des flux par les grands opérateurs touristiques transnationaux).

Découlant des concepts d'éco-développement et de développement durable, le tourisme durable présente des objectifs de développement responsable ou éthique basé sur la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel, l'implication des populations dans les choix de développement et dans le bénéfice des retombées économiques, et la réduction des disparités régionales et sociales.

Comme partout ailleurs, en Méditerranée et dans le monde, la Tunisie a concentré l'essentiel de ses efforts sur la frange littorale, parfois dans des zones vulnérables. Les investissements consentis et la politique des prix adoptée ont fait du tourisme une activité majeure sur le plan des ressources en devises et permis à la Tunisie d'être la deuxième destination africaine. Mais comme dans les autres pays à vocation touristique prononcée les risques et les limites sont actuellement vécus au quotidien. L'extension des zones touristiques en bord de mer continue aux dépens de zones vulnérables et de faibles ressources renouvelables, les maigres subsides ne profitent que difficilement aux opérateurs locaux et encore moins aux populations. Les disparités restent plus que jamais visibles entre les régions côtières et l'intérieur du pays malgré une réelle volonté d'y pallier. La volonté de diversification et de délocalisation est pourtant réelle, mais les résultats sont mitigés et forcément limités par l'image que s'est donnée la Tunisie en matière de tourisme.

Pourtant, l'ensemble du territoire recèle encore, malgré les agressions assénées par l'homme, un riche patrimoine naturel et culturel encore peu ou pas exploité :

- la situation géographique de la Tunisie confère à ses écosystèmes une large interdépendance avec l'ensemble de la région méditerranéenne et saharo-indienne. Des 7 grands écosystèmes représentés en Tunisie découle une mosaïque très diversifiée de paysages et d'habitats naturels. Sur le plan de la biodiversité, le pays recèle également une richesse remarquable : parmi les 870 espèces de plantes rares, menacées ou endémiques de l'Afrique du Nord, 150 environ se trouvent en Tunisie. Au niveau national, il existe 239 espèces rares et 101 espèces très rares. La flore rare de la Tunisie inclut 6 espèces endémiques dans le pays et environ 80 espèces endémiques d'Afrique du Nord et du Sahara septentrional. La faune quant à elle comprend 80 espèces de mammifères, 362 espèces d'oiseaux et plus de 500 espèces de reptiles et de poissons.

- la Tunisie est l'héritière privilégiée d'un legs patrimonial exceptionnel : les civilisations qui se sont succédées et le brassage culturel qui en a résulté ont engendré un étonnant mélange qui brille par son originalité que ce soit sur le plan des vestiges archéologiques, ou du patrimoine immatériel dans sa globalité.

Mais de telles potentialités aussi fragiles ne sauraient être exploitées sans précaution car la perte de ces valeurs naturelles et culturelles représenterait en quelque sorte une agression à la mémoire du pays. Ces richesses devront au contraire être exploitées dans un cadre de gestion strict et réglementé.

Conscient de la valeur de son patrimoine et des potentialités qu'il offre sur le plan touristique, l'Etat tunisien a affirmé sa volonté en entreprenant des études et des aménagements à même de servir d'assise au développement de cette activité. Mais de nombreuses contraintes et craintes subsistent et freinent le développement de ce concept : d'une part et en ce qui concerne les gestionnaires actuels de ce patrimoine une certaine possessivité à l'égard de ces richesses dont l'ouverture à une gestion collégiale et pluridisciplinaire découlant d'un concept flou pourrait constituer un danger imminent. D'autre part, le côté social du tourisme durable est souvent difficile à admettre par les décideurs et les opérateurs touristiques qui considèrent la gestion touristique comme étant une affaire à traiter par des spécialistes, devant obéir à de rigoureux standards ne pouvant être pris en charge que marginalement par les populations locales. Enfin, c'est sur les plans législatif et institutionnel que l'essentiel reste à faire, car là également ce sont de nouveaux dispositifs qu'il s'agira de mettre en place afin d'aboutir à une gestion participative de ces espaces impliquant à la fois l'administration centrale pour les prises de décision stratégique, les institutions locales, les populations et la société civile.

Il apparaît donc, si les aspects liés à la gestion conservatoire ainsi que ceux liés aux aménagements et aux infrastructures semblent être maîtrisés par les gestionnaires du patrimoine, que les faiblesses se font surtout ressentir au niveau organisationnel qui constitue en soi un frein et un handicap au développement du tourisme durable lié au patrimoine car celui-ci doit faire intervenir un parterre très hétérogène dans l'organisation de l'activité aussi bien en amont qu'à l'aval. L'absence d'exemples et d'antécédents constitue également un handicap à l'essor de cette activité. Enfin, il semble que la marginalisation de la tradition orale, du savoir faire traditionnel et du « terroir », trait d'union entre les hommes et leur patrimoine réduit notablement l'authenticité des « pays » et des « sites ». C'est également ce **tout** qu'il s'agira de mettre en cohérence afin que le produit puisse « accrocher » les visiteurs étrangers et locaux à la recherche d'authenticité et de nouveautés.

## SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	4
2. TOURISME DURABLE .....	6
2.1 Définition du tourisme durable .....	7
2.2 L'écotourisme .....	7
2.3 Le tourisme culturel.....	9
3. APERÇU DE LA SITUATION DU SECTEUR TOURISTIQUE EN TUNISIE ...	11
3.1 Historique.....	11
3.2 Conditions et facteurs endogènes .....	12
3.3 Les conditions et les facteurs exogènes .....	13
3.4 Les incidences du tourisme sur l'économie et la société tunisienne .....	13
3.5 Les acteurs .....	16
3.6 Situation actuelle de l'écotourisme et du tourisme culturel .....	18
3.7 Les projets en cours .....	25
4. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ECOTOURISME ET DU TOURISME CULTUREL.....	30
5. FACTEURS LIMITANTS .....	31
5.1 Une terminologie floue des concepts et de leur définition.....	31
5.2 Décalage et contradiction entre ces concepts et le courant économiste actuel 31	
5.3 Un concept pionnier .....	31
5.4 L'image du tourisme tunisien .....	31
5.5 Une valorisation désuète du patrimoine .....	31
5.6 Un voisinage sordide .....	31
5.7 Une faible sensibilité aux valeurs patrimoniales .....	32
5.8 Complexité de la mise en œuvre du concept de tourisme durable .....	32
5.9 Un niveau d'infrastructure et de desserte disparate .....	32
5.10 Absence de stratégie particulière à chaque site .....	32
5.11 La saisonnalité des activités.....	32
5.12 L'absence de précédent.....	33
6. OBJECTIFS A ATTEINDRE.....	34
7. CONCLUSION.....	44

## 1. INTRODUCTION

Depuis la deuxième moitié du siècle dernier, l'activité touristique a progressivement pris une ampleur réelle. En 1999, 664 millions de touristes ont circulé à travers le monde.

Le tourisme apparaît aujourd'hui comme une activité économique globale intégrée par la plupart des Etats dans leurs projets de développement. Ce secteur est en effet considéré comme une manne que ce soit pour l'emploi, les revenus ou les devises.

A la faveur de sa démocratisation, le tourisme est devenu un phénomène de plus en plus global que ce soit en terme d'intensité et d'intensification des flux de touristes ou d'utilisation et de diversification de l'utilisation de l'espace. Face à ces enjeux de globalisation l'organisation de cette activité s'est industrialisée et standardisée répondant à une demande massive par des moyens tout aussi massifs aussi bien sur le plan de l'organisation, de la logistique que de l'utilisation d'espaces d'accueil et d'activités souvent vulnérables.

La démocratisation de l'activité et de la pratique du tourisme, mais également la rude concurrence entre les pays d'une part et entre les grands tour-opérateurs d'autre part, ont également eu un impact très perceptible sur la politique des prix, réduisant sensiblement les marges des différents opérateurs économiques intervenant dans le secteur.

Le rythme de croissance de l'économie touristique dépasse celui de l'ensemble des autres activités. Les recettes de cette activité représentent aujourd'hui près de 8 % du produit mondial. C'est également un grand pourvoyeur d'emplois. En 1996, il a garanti près de 250 millions d'emplois (380 millions d'emplois prévus en 2006).

Ces indicateurs positifs masquent toutefois, principalement dans les pays du sud, un large panel de profonds bouleversements économiques, socioculturels et environnementaux :

- Les recettes drainées constituent certes une part importante du produit de ces pays, mais ces ressources sont fortement grevées par les grands opérateurs internationaux qui pèsent de tout leur poids dans la négociation de leur quote-part et réduisent à peau de chagrin les revenus touristiques de ces économies fragiles. Les standards imposés en matière de prestation sont par ailleurs à l'origine d'importations considérables d'équipements et de produits. Par ailleurs, la clientèle locale est souvent insignifiante par rapport à la clientèle étrangère, ce qui ne permet qu'une autonomie relative des Etats prestataires par rapport aux géants du tourisme.
- Les modes de vie, traditionnellement vivriers des pays du sud sont souvent dépréciés par les habitants et notamment par la jeunesse. Les habitants des pays du sud délaissent ainsi leur mode de vie et leur cortège de traditions. Certains semblent fascinés par un mode de vie plus axé sur la consommation, idéalisant le mode vie occidental. Tous les aspects culturels tels que le savoir-faire traditionnel, les coutumes sont marginalisés et uniquement utilisés dans la chaîne liée à l'activité touristique comme source de revenu. Folklorisé, ce riche patrimoine est affadi et dévalorisé, et perd toute son authenticité et sa valeur aussi bien aux yeux des habitants que des consommateurs-touristes. Le patrimoine hérité de civilisations séculaires s'étiole progressivement et définitivement.

- Les activités touristiques sont consommatrices d'espace et de ressources naturelles. En Tunisie, le tourisme balnéaire accapare progressivement les plus belles régions côtières. C'est un consommateur d'espace, de ressources naturelles, principalement l'eau. Par ailleurs, il concurrence sérieusement d'autres activités traditionnelles (pêche, agriculture et élevage). Il prive souvent les populations locales d'espaces balnéaires potentiels en s'appropriant les fronts de mer.
- Par ailleurs, le bilan de l'économie touristique est plus que d'autres, sujet à des fluctuations dépendant de la stabilité et de la sécurité locale mais également du niveau de « sérénité » à l'échelle régionale et mondiale. Cette dépendance fragilise le développement économique et social dans les pays du sud qui ont misé lourdement sur ce secteur.

Enfin, même si l'apport du secteur aux économies nationales peut paraître indiscutable et au-delà des contraintes évoquées ci-dessus, l'industrie du tourisme en tant que telle engendre de nombreuses répercussions négatives sur les plans environnemental et socioculturel. Outre la consommation d'espace notamment dans des sites vulnérables, l'activité engendre souvent des perturbations dans l'exploitation naguère équilibrée des ressources naturelles par les populations locales et bouleverse une économie locale qui est certes peu prospère mais stable. Par ailleurs, les impacts sur l'environnement sont incontestables : le tourisme et principalement l'industrie hôtelière engendre d'importants volumes de déchets solides et d'effluents, ses besoins en eau sont démesurés par rapport aux ressources disponibles.

A l'heure où la conscience pour les questions environnementales commence à pénétrer les habitudes de consommation, la recherche de produits touristiques originaux et respectueux du milieu dans lesquels ils sont consommés est un argument qui tend de plus en plus à être déterminant dans le choix des touristes. C'est pourquoi, aussi bien du côté des bailleurs de fonds (tels que les banques de développement), que des programmeurs de l'industrie du tourisme et des institutions publiques d'aménagement, les indicateurs du tourisme durable ont acquis une position importante dans la définition des stratégies d'éco-développement et des politiques de développement durable.

## 2. TOURISME DURABLE

Pour parer les dysfonctionnements et menaces globales liés au modèle productiviste qui a régné durant le 20<sup>ème</sup> siècle, les institutions internationales, puis la société civile, oeuvrent depuis près de trente ans (Conférence de Stockholm 1972) à faire émerger un nouveau modèle de développement qui tienne compte des potentialités sociales et du potentiel des ressources naturelles locales, dans une logique de pérennité des choix de développement pour les générations à venir.

Selon Ignacy Sachs, le Rapport de Founex<sup>1</sup> a été le premier pas concernant la notion d'écodéveloppement. Ce rapport a identifié, en 1971, les thèmes d'interactivité entre environnement et développement. Cependant, l'acte de naissance sera la Conférence de Stockholm, en 1972. Le nouveau concept fait émerger une troisième voie entre les écologistes intransigeants, et les économicistes, plutôt partisans d'un développement anthropocentré.

Le rapport de Dennis Meadows, présenté au Club de Rome en 1972, soulignera le « caractère insupportable de la croissance indéfinie de la population, de l'utilisation des ressources épuisables, et de l'augmentation de la pollution », ainsi que la nécessité d'atteindre un point d'équilibre, afin d'éviter le retour des famines dans les pays pauvres et l'asphyxie des pays riches, par l'accroissement des niveaux de pollution.

Les principes adoptés par cette troisième voie :

- l'équité et la rationalité dans l'utilisation des ressources ;
- l'émergence de la société civile ;
- l'implication des communautés locales et le réinvestissement des subsides de cette activité ;
- la mise en œuvre d'un nouveau système de redistribution des richesses et des ressources naturelles.

Le processus d'écodéveloppement comprend cinq dimensions dont les grands principes respectifs sont les suivants :

- une dimension sociale : un partage et un accès plus équitables à la richesse
- une dimension culturelle : une intégration des ressources et racines endogènes dans les modèles de développement et de modernisation
- une dimension économique : une répartition et une gestion plus équitables des ressources
- une dimension spatiale : une réduction des disparités régionales
- une dimension environnementale : une valorisation optimisée des ressources en faveur d'une utilité sociale et une réduction des impacts

Le concept de développement durable est plus récent, il est issu de la perspective sociale de l'IUCN (*International Union for the Conservation of Nature*) et du PNUD (*Programme des Nations Unies pour le Développement*), au début des années 80. Depuis, le développement durable est devenu le critère de base de la réflexion des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le point de départ de ce concept est le Rapport Brundtland (1987), intitulé « *Our Common Future* », qui a exposé les premières définitions de développement durable. L'une d'entre elles présente le développement durable comme

---

<sup>1</sup> The Founex report on Development and Environment (1971)

« celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Les autres étapes importantes sont évidemment la Conférence de Rio, ou Sommet de la Terre, d'où sont issues la Charte de la Terre, la Convention sur le Changement Climatique, la Convention sur la Biodiversité et l'Agenda 21 mondial.

Les principes de ce concept sont :

- d'assurer la pérennité d'un patrimoine naturel, pour que les générations futures héritent d'une qualité environnementale au moins égale à celle reçue par la génération précédente
- d'adopter une optique temporelle
- d'avoir une responsabilité éthique envers les générations futures – création de codes de conduite
- de respecter les objectifs fondamentaux de :
  - Conservation des ressources vivantes
  - Préservation de la diversité génétique
  - Maintien des équilibres écologiques essentiels

Mais la conception du développement durable n'est pas unique. Ainsi deux courants sont partagés sur la question de la relation entre l'économique et l'environnement : d'une part, la vision de l'économie de l'environnement et, d'autre part, la vision qui replace l'économie dans l'environnement.

De fait, le développement durable se caractérise par son caractère multiforme : c'est à la fois un projet de réduction de la pauvreté et un projet de préservation des écosystèmes. Le concept intègre donc par la force des choses la dimension économique. Le plus difficile est donc de rendre compatible ces trois pôles qui apparaissent à première vue antinomiques, irréalisables sans l'adoption d'une dimension éthique.

### ***2.1 Définition du tourisme durable***

Dans le même sens, le tourisme durable pourrait se définir comme une volonté et une pratique du développement touristique et des activités récréatives dans un pays, une région, une destination touristique qui intègre les principes de base du développement durable et se montre respectueuse de l'homme, de l'environnement, de la culture et de l'économie locale de la région d'accueil. Partant de là, il est possible de réaliser une amélioration de la qualité bénéficiant à toutes les parties concernées et assurant à toutes les générations, présentes et futures la possibilité de jouir de la destination en question. De nombreuses sous-définitions peuvent être considérées comme des courants du concept de tourisme durable, on citera les principales rencontrées : tourisme éthique, tourisme responsable. Il ne faudra cependant pas confondre écotourisme et tourisme durable.

### ***2.2 L'écotourisme***

L'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui est apparu au début des années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le

tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. De même, la compréhension et l'acceptation des principes de conservation de la nature et de durabilité par une portion grandissante de la population a également participé à l'évolution du terme 'écotourisme'.

Budowski (1976) est généralement cité comme le pionnier concernant le concept d'écotourisme. Dans son article « Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence or Symbiosis? », Budowski reconnaît que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuel, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur des bénéfices mutuels. Sa description de la relation symbiotique qui pourrait s'en suivre ressemble à l'idée contemporaine qu'on se fait de l'écotourisme.

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme "à forte motivation". Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un "tourisme favorable à l'environnement", ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays.

En l'absence de définition claire et reconnue, pour la Société Internationale de l'Eco tourisme (1991) il s'agit d' "... un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales".

Selon l'Union Mondiale de la Conservation (World Conservation Union) (1996) c'est "... la visite de milieux naturels relativement intacts ... à faible impact négatif ... comportant une implication socio-économique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique".

Bien qu'il soit difficile de définir l'écotourisme, celui-ci présente certains éléments communs :

- La destination est généralement un milieu naturel non-pollué
- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa bio-diversité
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature
- Les séjours éco-touristiques comportent souvent un élément pédagogique

Il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme durable. Le premier est une forme de tourisme (tout comme le tourisme sportif, culturel, de loisir ou d'aventure) alors que le concept de développement durable doit s'appliquer à toutes ces formes de tourisme. Si l'on applique les principes de tourisme durable, toutes ces formes de tourisme peuvent se dire "durables".

Alors que les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'emphase sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable. On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- **l'écotourisme** contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être;
- **l'écotourisme** propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme :

- Un tourisme **axé sur la nature** ;
- Une **composante éducative** ;
- Un besoin de **durabilité**.

Ce sont ces définitions qui différencient l'écotourisme du tourisme écologique, du tourisme vert ou du tourisme de nature. Ces derniers concepts étant des activités elles même liées à la nature mais en tant que produit de consommation sans toujours se préoccuper de la durabilité autant sur le plan social parce que par exemple utilisant des ressources humaines étrangères, que sur le plan de la conservation des habitats naturels et de la biodiversité.

### ***2.3 Le tourisme culturel***

Le tourisme culturel comme le tourisme en rapport avec le milieu naturel exploite également des valeurs patrimoniales en relation avec les acquis historiques d'une zone, d'une région ou d'un pays. Il peut s'agir de valeurs immatérielles comme les arts et les activités traditionnelles (artisanales, agricoles, architecturales) ou alors des éléments plus physiques en rapport avec le vécu historique : il s'agira alors principalement de vestiges archéologiques ou d'éléments significatifs rassemblés dans les musées. Les valeurs culturelles pouvant également être mises en avant en terme de valorisation touristique peuvent également concerner l'art contemporain.

En dehors de ce dernier cas de figure, qui reflète l'expression dynamique de notre époque, et qui présente intrinsèquement sa dynamique, les valeurs culturelles en rapport avec le passé sont à l'instar des valeurs patrimoniales naturelles vulnérables et sujettes à des menaces dont les conséquences sont souvent irréversibles.

Le tourisme culturel est actuellement principalement compris et centré sur l'exploitation du patrimoine archéologique et délaisse perceptiblement tout le patrimoine culturel immatériel qui n'est encore intact que dans des zones confinées et peu accessibles, loin des grands centres où les modes de vie sont par la force des choses sont de plus en plus uniformisés et où l'âme vivante du passé n'est plus qu'un lointain souvenir.

Souvent, dans les pays les plus démunis, le patrimoine archéologique est cloisonné par rapport à son environnement et par rapport aux populations. Il est présenté, s'il est préservé, et s'il présente une certaine majesté comme une curiosité sans âme à des foules de touristes dont l'unique conclusion de la visite est au mieux « j'ai fait le site x » alors

qu'il recèle d'innombrables secrets jalousement gardés par les archéologues et les historiens.

En définitif, la menace commune envers le patrimoine culturel immatériel et matériel a trait à la banalisation de ces valeurs notamment du fait de la tendance à l'idéalisation de la modernité par les populations et les décideurs.

Comme pour l'écotourisme, le tourisme culturel pourrait se décliner en tourisme culturel durable dont les axes de mise en œuvre pourraient s'apparenter à ceux cités plus haut dans la définition de l'écotourisme. Le tourisme culturel durable doit être une activité responsable envers ce patrimoine et en faveur des générations actuelles et à venir. Il devrait avoir des principes similaires et communs à l'écotourisme :

- il doit contribuer activement à la préservation et à la réhabilitation du patrimoine culturel ;
- il doit impliquer les populations locales qui doivent également bénéficier de ses subsides ;
- il doit également avoir des objectifs éducatifs en faveur des populations et des visiteurs locaux et étrangers ;

### 3. APERÇU DE LA SITUATION DU SECTEUR TOURISTIQUE EN TUNISIE

#### 3.1 Historique

Dès l'indépendance, l'Etat a consenti des efforts importants pour le développement du tourisme. L'essor a été très rapide. En 1960 la Tunisie accueillait déjà 0,25 % des touristes fréquentant les rives de la Méditerranée. Ce pourcentage s'est élevé à 1,5 % en 1990. Dès 1960, l'engagement de l'Etat pour la promotion de ce secteur était très significatif, le tourisme occupait une place de choix dans les différents plans de développement : l'Etat intervenait déjà, dès 1959 dans ce secteur en créant une première société d'Etat qui devint le premier opérateur dans le secteur avec 90% de la capacité d'hébergement en 1962, sa part ayant progressivement régressé par la suite. Entre 1962 et 2000, le nombre d'hôtels touristiques a été multiplié par 10, il est passé de 74 unités à 736 unités ; la capacité d'hébergement en lits a été multipliée par 50, elle est passée de 4000 à près de 200.000 lits, le nombre de nuitées touristiques par plus de 80, passant de 400.000 à plus de 33 millions. Le nombre de touristes étrangers a cru dans les mêmes proportions : de 52 000 en 1962, il a atteint aujourd'hui plus de 5 millions.

Dès cette époque, et jusqu'à nos jours, l'Etat s'est également impliqué dans le secteur à travers des encouragements apportés aux promoteurs touristiques. Une batterie de mesures a été mise en place : des mesures législatives ont permis d'encourager la production hôtelière et touristique et d'accorder des avantages aux industries qui, tel le tourisme, travaillaient pour l'exportation : décret du 2 septembre 1966, loi du 26 janvier 1969 (Code des investissements), loi du 27 avril 1972, ...L'Etat a aussi multiplié les encouragements indirects aux promoteurs touristiques privés : création de l'Agence Foncière Touristique (A.F.T) chargée d'établir des procédures d'acquisition des terrains par achat à l'amiable (droit de préemption) ou confiscation pour clause d'utilité publique. L'Etat a également consenti un effort important pour appuyer la formation professionnelle dans un premier temps à l'étranger puis en Tunisie. Enfin, les banques notamment para-étatiques ont largement contribué au financement de l'industrie hôtelière, tout comme quelques groupes financiers moyens-orientaux.

	Entrées (10 <sup>3</sup> )	Nuitées (10 <sup>3</sup> )	Nombre établissements	Capacité Lits (10 <sup>3</sup> )	Emplois hôteliers (10 <sup>3</sup> )
1956	36	-	-	3,5	1,4
1962	53	395	74	4,1	1,6
1970	410	3819	212	35,3	14,1
1980	1602	12097	319	71,3	28,6
1990	3204	18841	508	116,5	46,6
1995	4120	23914	612	161,5	64,6
2000	5057	33169	736	197,5	79,0
2002	5064	25897	780	214,3	83,6

Indicateurs sur le tourisme tunisien ( Source : O.N.T.T. )

Le développement de ce secteur a porté ses fruits, la Tunisie est actuellement la seconde destination en Afrique.

Premières destinations	Arrivées en 2000	Variation (%)
1. Afrique du Sud	6 108 000	+ 1,4 *
2. Tunisie	5 057 000	+ 4,7
3. Maroc	4 100 000	+ 7,4
4. Kenya	1 226 000	+ 30,0 *
5. Algérie	859 000	+ 13,8
6. Zimbabwe	840 000	- 60,0 *
7. Maurice	636 000	+ 10,1 *
8. Zambie	574 000	+ 25,9

Place de la Tunisie dans les arrivées internationales en Afrique pour l'année 2000 (Source : O.M.T.)

Des conditions et des facteurs de développement spécifiques expliquent cet essor :

### 3.2 Conditions et facteurs endogènes

#### 3.2.1 Conditions et facteurs géographiques et humains

Le climat est dans l'ensemble doux et ensoleillé. Les hivers sont tièdes et les pluies concentrées dans le temps.

De belles plages sablonneuses se déroulant sur plusieurs centaines de kilomètres. Des eaux maritimes qui sont parmi les plus chaudes des côtes de la Méditerranée occidentale.

Une mosaïque de paysages très diversifiés. Des vestiges archéologiques de grande qualité retraçant le passage des grandes civilisations méditerranéennes qui ont séjourné ou transité dans le pays.

Une infrastructure de transport satisfaisante sur le littoral de Bizerte à Djerba. Les aéroports sont particulièrement nombreux (Tunis-Carthage, Skanès-Monastir, Sfax-El Maou, Djerba-Mellita, Tozeur-Nefta).

Les principales stations sont proches de villes bien équipées (le Grand-Tunis, Nabeul-Hammamet, Sousse-Monastir, Djerba).

Une main d'œuvre abondante est disponible. Son niveau d'instruction est relativement élevé malgré un chômage chronique.

Le développement du tourisme en Tunisie s'est renforcé à partir de la moitié de années 1980 grâce à l'avènement du « package tour ». Cette évolution s'est faite parallèlement à l'intensification des vols « charters ». Près de 200 hôtels d'une capacité de 45000 lits ont été construits lors de cette décennie. Et depuis, l'infrastructure hôtelière continue à se développer à cette cadence. La majorité des établissements est toujours concentrée en bord de mer, dans les premières stations : Tunis-banlieue, Nabeul-Hammamet, dans le Sahel et dans la région de Djerba/Zarzis. Les nouvelles zones touristiques sont d'une importance secondaire. L'intérieur du pays, malgré ses nombreuses potentialités reste marginalisé.

-	1990	%	1995	%	2000	%	2001	%
Janvier	152,6	4,8	218,1	5,3	208,0	4,0	246,8	4,6
Février	165,3	5,2	223,8	5,4	262,5	5,1	301,9	5,6
Mars	218,4	6,8	286,6	7,0	342,4	6,6	401,4	7,5
Avril	269,7	8,4	380,4	9,2	484,0	9,3	552,2	10,3
Mai	246,1	7,7	328,9	8,0	407,9	7,9	461,9	8,6
Juin	261,3	8,2	372,4	9,0	586,5	11,3	538,7	10,0
Juillet	336,0	10,5	469,4	11,4	585,8	11,3	660,5	12,3
Août	395,0	12,3	496,8	12,1	664,2	12,8	738,0	13,7
Septembre	325,8	10,2	411,3	10,0	527,0	10,2	581,5	10,8
Octobre	300,8	9,4	405,3	9,8	521,8	10,1	433,0	8,0
Novembre	230,7	7,2	254,3	6,2	324,6	6,3	243,1	4,5
Décembre	302,1	9,4	272,5	6,6	264,4	5,1	228,2	4,2
<b>Total</b>	<b>3204</b>		<b>4120</b>		<b>5179</b>		<b>5387</b>	

**Entrée des non-résidents en Tunisie selon les mois (en milliers / 1990- 2001) (Source : Office National du Tourisme Tunisien)**

Concernant la clientèle, le touriste type est essentiellement européen, secondairement maghrébin et accessoirement local. Comme les prix pratiqués (voyage, hébergement et restauration) sont peu élevés, la Tunisie est accessible à un large éventail social de touristes potentiels surtout intéressés par les plages, le climat accueillant et la modestie du coût du séjour.

### **3.3 Les conditions et les facteurs exogènes**

L'essor de la demande touristique internationale est surtout européenne.

L'expansion spectaculaire des voyages à forfait aérien (sur vols réguliers ou sur charters) selon la formule du « tout-compris ». Près de 80% des touristes arrivent par avion (78,6 % dès 1986). Les ¾ forment la clientèle des voyages organisés.

La compétitivité des prix du tourisme tunisien pour les touristes prenant l'avion dans le cadre de voyages à forfait. Pour beaucoup d'Européens de l'ouest, séjourner une semaine en Tunisie dans un trois étoiles, avion compris revient moins cher que de demeurer chez soi.

Les 2/3 des touristes étrangers en Tunisie sont des Européens. La première place est occupée par les Français.

### **3.4 Les incidences du tourisme sur l'économie et la société tunisienne**

#### **3.4.1 Les incidences favorables sur l'économie nationale se traduisent par quatre faits :**

La part du tourisme constitue une part non négligeable dans le P.I.B. (6 % en 2002). Les recettes touristiques globales constituent plus de 1/6 du montant global des exportations de biens et de services de la Tunisie (près de 18%). Le tourisme occupe le 2e rang après le textile et devant le pétrole.

Les recettes touristiques couvrent près de la moitié du déficit de la balance commerciale tunisienne.

Le tourisme crée de nombreux emplois directs et indirects. 40 000 emplois directs ont été créés dans l'hôtellerie contre 1631 en 1961 et en tout, plus de 160000 emplois ont été induits par ce secteur.

-	1973	1975	1987	1989	1992
<b>Tourisme</b>	<b>389.2</b>	<b>415.0</b>	<b>568.9</b>	<b>880.7</b>	<b>945.0</b>
<b>Pétrole</b>	<b>547.6</b>	<b>568.7</b>	<b>418.3</b>	<b>555.5</b>	<b>538.4</b>
<b>Huile d'olive</b>	<b>24.8</b>	<b>42.8</b>	<b>65.6</b>	<b>81.5</b>	<b>138.5</b>
<b>Phosphate</b>	<b>26.6</b>	<b>25.4</b>	<b>25.9</b>	<b>32.5</b>	<b>27.8</b>
<b>Phosphore</b>	<b>91.4</b>	<b>91.2</b>	<b>69.8</b>	<b>159.3</b>	<b>144.4</b>
<b>Textiles</b>	<b>21.7</b>	<b>283.4</b>	<b>496.2</b>	<b>816.0</b>	<b>1401.0</b>
<b>Dattes/ Citrons</b>	<b>18.0</b>	<b>35.1</b>	<b>46.0</b>	<b>47.4</b>	<b>51.6</b>
<b>Autres</b>	<b>617.7</b>	<b>823.4</b>	<b>1034.3</b>	<b>1494.1</b>	<b>2069.7</b>
<b>Total</b>	<b>1935.0</b>	<b>2285.0</b>	<b>2725.0</b>	<b>4067.0</b>	<b>5136.4</b>
<b>Tourisme %</b>	<b>20,1</b>	<b>18,1</b>	<b>20,8</b>	<b>21,6</b>	<b>17,7</b>

Tourisme et commerce extérieur en Tunisie 1973 - 1995 ( source : O.N.T.T. )

Le tourisme a également contribué à l'établissement de structures urbaines de bonne qualité, avec un renforcement très sensible du niveau d'équipements des communes touristiques. Sur le plan démographique on assiste à une croissance rapide des villes littorales et à une intensification des flux migratoires depuis l'intérieur des terres vers les zones littorales. Il a également contribué au déploiement d'un large éventail d'industries manufacturières et de prestataires de service.

### 3.4.2 Faiblesses et incidences négatives

C'est d'abord la concentration quasi-exclusive des équipements sur le littoral oriental. Le reste du pays est sous-équipé et reste relativement peu fréquenté. On s'apercevra également que la quasi-totalité des unités hôtelières se situe sur une frange étroite le long du trait de côte. Ces aménagements ont entraîné la privatisation de vastes portions du littoral, une dégradation du milieu naturel, une absence d'intégration entre les hôtels et par rapport au milieu support, les hôtels se sont attribués des surfaces largement surdimensionnées. Le fonctionnement de tels aménagements se révèle excessivement coûteux car il nécessite la construction de plusieurs centaines de kilomètres de routes, de conduites d'eau, de lignes électriques et surtout une consommation d'eau excessive.

Le coût des investissements nécessaires à l'aménagement des zones touristiques et des hôtels s'est révélé très élevé d'où la dépendance croissante vis à vis des capitaux étrangers et des tours opérateurs internationaux et l'obligation pour l'Etat de recourir à des crédits à long terme accordés par des organismes internationaux. Les tours opérateurs européens, très puissants contrôlent l'essentiel des flux touristiques en Tunisie.

La faible diversification des produits touristiques tunisiens et la très forte saisonnalité de la fréquentation. Les touristes sont en général intéressés par la plage, le soleil, la qualité de l'hébergement et le coût réduit du séjour. Les contacts avec la population sont réduits, presque ignorés. Les flux sont très fortement concentrés en haute saison estivale. Par ailleurs, il est important de rappeler l'extrême fragilité du secteur à chaque crise sécuritaire ou économique (conflit israélo-arabe de 1973, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> guerres du Golfe, attentat de Djerba).

Pour faire face à ces crises et de plus en plus afin de remplir leurs établissements en basse et moyenne saison, les palaces bradent leur prix et pallient l'absence des touristes étrangers en faisant appel à la clientèle locale. Beaucoup d'établissements ont des difficultés financières, certains ont beaucoup de mal à rénover, à entretenir et à recruter

du personnel de qualité. La qualité des établissements se dégrade plus vite que prévu de même que la qualité des prestations : un nivellement par le bas se fait ressentir et beaucoup d'hôtels tunisiens font la Une des destinations bradées.

Pour pallier cet état de fait, les responsables tunisiens essaient de diversifier le produit touristique à travers la promotion d'activités diverses, principalement la navigation de plaisance, le golf et le tourisme saharien et plus récemment un effort important est consenti pour la promotion de l'écotourisme et du tourisme culturel.

### **3.4.3 Les enjeux du développement touristique tunisien : l'eau, l'environnement, l'emploi, l'espace et la durabilité**

Le développement du tourisme nécessite des besoins additionnels en eau potable dans un pays où cette précieuse ressource est rare. De plus les zones touristiques se situent dans les zones les plus défavorisées en eau (Cap Bon, Sahel, Djerba et les zones touristiques oasiennes). Les répercussions sur les ressources locales sont très perceptibles ce qui a nécessité d'importants investissements pour le transfert hydraulique à partir des eaux du nord.

Sur le plan de l'emploi, le bilan est mitigé, puisque d'une part, par rapport aux investissements consentis, le nombre d'emplois créés n'est pas très élevé (notamment en comparaison à l'industrie textile). Par ailleurs, la saisonnalité est également un facteur de précarisation de l'emploi. Toutefois, ce secteur est créateur de nombreux emplois indirects.

Sur le plan de l'occupation de l'espace, l'industrie touristique s'est implantée préférentiellement sur le littoral oriental au détriment des autres régions, même si celles-ci présentent de nombreuses potentialités inexploitées, principalement parce qu'elles ne répondaient pas aux standards de la demande massive des touristes fréquentant habituellement la Tunisie. De plus, les touristes, pour de nombreuses raisons passent généralement leur séjour en vase clos et sortent rarement des sentiers battus. Ils ne gardent de leur visite que l'image de l'hôtel et de la plage voisine et parfois de circuits standards de quartiers d'artisans bien déterminés. Leurs « activités » ne laissent que peu de place à la découverte du pays et de ses hommes et contribuent à réduire le taux de retour. En définitif, il s'agit plutôt d'un tourisme de détente peu axé sur les échanges.

Conscient de la fragilité de ce secteur, de ses impacts sur l'environnement et de sa répartition spatiale inégale, l'Etat a depuis le début des années 1990 mis en œuvre un train de mesures correctives et de réorientations par rapport à la politique adoptée jusqu'aux années 80. Ces mesures comprennent la mise en place de nombreux outils législatifs et incitatifs en vue de diversifier les produits touristiques. Elles comprennent également l'établissement de nouvelles zones touristiques (Tabarka) ainsi que de nouveaux équipements visant des clientèles nouvelles (principalement golfs, casinos et marinas) et l'amélioration de l'état et de la capacité d'accueil des infrastructures existantes. Une réglementation environnementale rigoureuse a également été mise en place pour prévenir les impacts des nouveaux projets et pour réduire les nuisances des projets existants. De nombreux efforts devraient également être consentis dans un futur proche pour une optimisation de la gestion de l'eau dans les secteurs qui en consomment le plus et notamment dans les établissements touristiques.

### 3.5 Les acteurs

a) Le secteur du tourisme en Tunisie est géré par un ministère chargé du tourisme, qui est responsable de :

- élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine du tourisme
- effectuer directement et/ou par l'intermédiaire des organismes qui en relèvent, les études et les évaluations à caractère général, sectoriel ou conjoncturel se rapportant au tourisme;
- définir les objectifs qualitatifs et quantitatifs à réaliser dans le cadre du plan de développement économique et social pour le secteur du tourisme
- définir en collaboration avec les ministères concernés les programmes et projets à réaliser dans le cadre du plan de développement économique et social

Les principales agences et entités opérant dans le domaine du tourisme qui sont sous tutelle du Ministère chargé du tourisme sont :

- l'Office National du Tourisme de Tunisie (ONTT) dont une direction est chargée de la promotion du tourisme durable principalement l'écotourisme et le tourisme culturel à travers le plan d'action du tourisme culturel (PATC)
- l'Agence Foncière touristique (AFT)
- l'Office du Thermalisme
- l'Office National de l'Artisanat (ONA)

b) Le ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques comprend sous sa tutelle la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, la Direction de la Conservation de la Nature et du Milieu Rural (DCNMR) et la Direction de l'Environnement Urbain (DEU) qui interviennent directement ou indirectement dans la promotion de l'écotourisme. La DCNMR intervient dans les aspects liés à la stratégie de conservation de la biodiversité mais également dans la gestion des parcs nationaux. La DEU intervient dans une stratégie de promotion et de développement de l'écotourisme.

La Direction Générale des Forêts gère actuellement à travers sa Direction des Parcs Nationaux les parcs nationaux et les réserves existantes et collabore étroitement avec les directions citées plus haut à la promotion de l'écotourisme dans ces espaces naturels.

L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement créée par la Loi n°88-91 du 2 août 1988 et modifiée par la loi n°92-115 du 30 novembre 1992 définit l'environnement comme étant. " le mode physique y compris le sol, l'air, la mer, les eaux souterraines et de surface (cours d'eau, lac, lagune et sebkha et assimilé ...) ainsi que les espaces naturels, les paysages, les sites et les espèces animales et végétales, et d'une manière générale tout le patrimoine national" (art.2). L'ANPE peut intervenir sur l'ensemble du territoire tunisien et notamment dans les espaces maritimes (art.4). Les villages de vacances et hôtels d'une capacité supérieure à 250 lits et les ports de plaisance doivent faire l'objet d'études d'impact en vue de l'obtention de toute autorisation administrative (art.1). En effet, les autorités

compétentes (municipalité, administration du tourisme) ne peuvent délivrer d'autorisation pour la réalisation d'une unité touristique qu'après accord de l'ANPE (art.2).

c) Le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MEHAT) intervient également dans ces aspects à travers la Direction de l'Aménagement du Territoire (DGAT) chargée de la mise en forme d'une gestion plus rationnelle du territoire. Elle est chargée d'élaborer en concertation avec les départements, services et organismes concernés, les schémas directeurs nationaux et régionaux d'aménagement du territoire, en faveur d'une gestion rationnelle du territoire et d'un développement durable. L'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), organisme sous tutelle du MEHAT a été créée pour la sauvegarde d'un environnement comprenant (art 1) :

- le rivage de la mer, les plages, les sebkhas, les dunes de sable, les îles, les falaises et les différentes composantes du domaine public maritime à l'exception des forteresses et autres ouvrages de défense,
- les zones intérieures dans des limites variables selon le degré d'interaction climatique, naturelle et humaine entre elles et la mer, tels que les forêts littorales, les estuaires, les caps marins et les zones humides littorales.

Elle est chargée de (art. 3) :

- la gestion des espaces littoraux et du suivi des opérations d'aménagement ainsi que de la surveillance des règles et des normes fixées par les lois et règlements en vigueur relatifs à l'aménagement de ces espaces, leur utilisation et leur occupation ;
- la régularisation et l'apurement des situations foncières existantes à la date de publication de la présente loi [...] et ce conformément à la législation en vigueur et tout en respectant le principe du caractère non saisissable, non susceptible d'hypothèque, inaliénable et imprescriptible du domaine public maritime ;
- l'élaboration des études relatives à la protection du littoral et à la mise en valeur des zones naturelles ;
- l'observation de l'évolution des écosystèmes littoraux.

L'APAL a dans ce cadre contribué à l'identification de nombreuses zones sensibles situées sur le littoral et réalisé des plans et des schémas de gestion sur l'ensemble de ces zones. La plupart de ces plans de gestion intègrent une composante écotourisme et parfois une composante valorisation du patrimoine culturel.

d) Le Ministère chargé de la Culture qui à travers l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle est en charge de la valorisation du patrimoine culturelle (Projet Banque Mondiale et implication dans le Plan d'Action du Tourisme Culturel).

e) On citera également les principales ONG qui par des actions matérielles ou immatérielles contribuent de l'écotourisme (WWF) et les Associations de Sauvegarde de la Médina (ASM) en ce qui concerne la réhabilitation des centres historiques des communes importantes.

### **3.6 Situation actuelle de l'écotourisme et du tourisme culturel**

#### **3.6.1 Les potentialités naturelles**

La Tunisie est le plus petit des pays du Maghreb avec une superficie de 165 000 km<sup>2</sup> et une population d'environ 10 millions d'habitants. Le pays est situé à la jonction des deux bassins de la Méditerranée. Malgré sa faible superficie, le pays est largement ouvert sur la Méditerranée (1.300 km de côtes et un vaste plateau continental de près de 80.000 km<sup>2</sup>). La diversité des espèces est relativement élevée et répartie sur les 7 grands types d'écosystèmes rencontrés dans le bassin méditerranéen : les côtes, les îles, les zones humides, les montagnes, les steppes, le désert et les oasis.

La situation géographique de la Tunisie confère à ses écosystèmes une large interdépendance avec l'ensemble de la région méditerranéenne et saharienne. Le pays riche en contrastes, englobe de vastes zones montagneuses au nord et à l'est, bien arrosées constituant ainsi le prolongement ultime des Atlas tellien et saharien du Maghreb, ce dernier étant le château d'eau de la Tunisie. C'est aussi un pays de hautes steppes arides drainées par des oueds endoréiques et des basses steppes semi-arides côtières s'achevant par un littoral bas, peu accidenté et se prolongeant en mer par une vaste plate-forme continentale. Sa zone saharienne abrite les Chotts, vastes lacs naturels de sel, situés parfois au dessous du niveau de la mer, le grand Erg Oriental ainsi que le Dahar où s'enfoncent les oueds et qui se termine par un gigantesque talus qui s'étend entre Matmata et la frontière libyenne. Enfin la Jeffara est une plaine littorale, peu accidentée parsemée de petites collines et de petites sebkhas et l'île de Jerba en est un fragment.

De la diversité des écosystèmes découle une mosaïque très diversifiée de paysages et d'habitats naturels. Sur le plan de la biodiversité, le pays recèle également une richesse remarquable : parmi les 870 espèces de plantes rares, menacées ou endémiques de l'Afrique du Nord, 150 environ se trouvent en Tunisie. Il y a, selon les estimations, 2.200 espèces de plantes vasculaires en Tunisie. Au niveau national, il existe 239 espèces rares et 101 espèces très rares. La flore rare de la Tunisie inclut 6 espèces endémiques dans le pays et environ 80 espèces endémiques d'Afrique du Nord et du Sahara septentrional. On trouve encore également 80 espèces de mammifères, 362 espèces d'oiseaux et plus de 500 espèces de reptiles et de poissons. Tous les grands mammifères, à l'exception du sanglier, sont considérés comme des espèces menacées ; plusieurs espèces de mammifères sont endémiques de l'Afrique du Nord.

Cette richesse a justifié l'établissement d'un grand nombre d'aires protégées (parcs nationaux et réserves) gérées actuellement par la Direction Générale des Forêts. La liste ci-dessous devra être incessamment revue à la hausse (création imminente d'autres parcs nationaux et réserves, zones sensibles littorales, aires protégées marines et côtières).

**Liste des parcs nationaux (P.N) : Source M.A.E.R.H.**

désignation	Superficie (ha)	Gouvernorat	Année de création	Ecosystème
Zembra et Zembretta	5095*	Nabeul	1977	Insulaire
Ichkeul	12600	Bizerte	1980	Forestier – lacustre
Boukornine	1939	Ben Arous	1987	Forestier
El Feija	2632	Jendouba	1990	Forestier
Chaambi	6723	Kasserine	1980	Forestier
Bouhedma	16448	Sidi Bouzid	1980	Steppique
Sidi Toui	6315	Mednine	-	Steppique
Jbil	150000	Kébili	1994	Désertique
<b>TOTAL</b>	<b>201752</b>			

\* La superficie totale de 5095 ha est subdivisée en 391 ha pour les îles de Zembra et Zembretta et de 4704 ha pour la zone marine entourant la réserve.

**Liste des réserves naturelles (R.N) : source M.A.E.R.H.**

Désignation	Superficie (ha)	Gouvernorat	Année de création
Galiton	450	Bizerte	1980
Khchem El Kelb	307	Kasserine	1993
Ettella	96	Kasserine	1993
Jbel Serj	93	Siliana	1993
Jbel Bouramli	50	Gafsa	1993
Iles Kneiss	5850	Sfax	1993
Mejen Chitane	10	Bizerte	1993
Jbel Khroufa	125	Béja	1993
Sebkha kelbia	8000	Sousse	1993
Ilôt de Chikly	3	Tunis	1993
Aïn Chrichira	122	Kairouan	1993
Jbel Touati	961	Kairouan	1993
Tourbière de Dar Fatma	15	Jendouba	1993
Aïn Zana	47	Jendouba	1993
Grottes de Chauves souris	1	Nabeul	1993
Jardin Botanique	8	Tunis	1996
<b>TOTAL</b>	<b>16138</b>		

**3.6.2 L'écotourisme**

En dépit de la diversité des espaces naturels et de la qualité qu'ils présentent, l'activité est restée marginale et négligée. La Tunisie n'a pas encore capté de parts significatives de ce marché en expansion. Le nombre d'écotouristes étrangers est faible et se réduit le plus souvent aux chercheurs et universitaires. On pourrait également citer quelques groupes de touristes « balnéaires » qui font de temps en temps un détour par les parcs nationaux et quelques résidents étrangers qui effectuent de courtes visites dans les espaces naturels.

Les écotouristes tunisiens sont également très peu nombreux : il est vrai que leur pouvoir d'achat est plus faible que celui des touristes étrangers. La proportion des nationaux faisant régulièrement du tourisme en Tunisie ne représente en effet qu'une faible part de la population (environ 15%). Aucune étude nationale significative n'est actuellement disponible concernant le potentiel écotouristique. Ce travail, ainsi que la sensibilisation des acteurs institutionnels du tourisme tunisien restent à réaliser.

Si on se réfère à la définition stricte du concept d'écotourisme, c'est à dire celle des visiteurs concernés et motivés par les enjeux de la conservation et les impératifs d'un développement durable, le marché de l'écotourisme en Tunisie ne concerne actuellement qu'une proportion infime de la population. Il est essentiellement le fait de quelques étudiants et chercheurs. Si on se réfère aux indices de fréquentation des aires protégées, le volume de visiteurs est nettement plus conséquent. Mais il s'agit pour sa quasi-totalité d'une fréquentation motivée par l'activité récréative dans les zones naturelles dont la valeur n'est pas réellement comprise, et dont la fragilité n'est pas souvent respectée. Aucune donnée n'est disponible permettant d'évaluer sérieusement la part de marché potentiel de l'écotourisme tunisien. De création récente, les aires protégées sont mal connues par les Tunisiens dont la sensibilité aux enjeux de l'environnement naturel, peu étudiée, paraît très faibles.

Par ailleurs comme en témoignent les statistiques suivantes, l'importance de la fréquentation des espaces naturels semble motivée par la proximité et par l'accessibilité.

*Evolution du nombre de visiteurs dans le Parc National d'Ichkeul : (Parc National d'Ichkeul)*

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nationaux	33623	35286	50395	42863	49097	56445	40339	34001	34041	30437
Etrangers	1665	1562	3634	3788	4780	3975	4338	4425	5016	4140
Total	35288	37848	54029	46651	53877	60420	44677	38426	39057	34577

*Evolution du nombre de visiteurs dans le Parc National de Bouhedma : (Parc National de Bouhedma)*

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nationaux	428	1697	2587	1992	1915	3697	NC	NC	NC	NC
Etrangers	60	93	430	373	149	250	NC	NC	NC	NC
Total	488	1790	3017	2365	2064	3947	4844	3238	2229	3486

Par ailleurs les prestations sont quasiment absentes mis à part les écomusées et les centres d'accueil et ni l'administration, ni les populations locales n'en retirent un quelconque revenu significatif.

**3.6.3 Principales problématiques et menaces encourues par le patrimoine naturel**

- o la chasse illégale

La chasse a contribué à la diminution des effectifs de nombreuses espèces malgré une législation rigoureuse. Ces pratiques condamnables continuent à avoir cours notamment dans les zones les plus reculées, à terre comme en mer.

- o les prélèvements vivriers et commerciaux

Les zones naturelles recèlent d'innombrables ressources traditionnellement exploitées par les populations (alimentation, pharmacopée, sources d'énergie, usages coutumiers...). La régression des espaces naturels et la démesure de l'exploitation de ces ressources sont à l'origine d'un net recul de nombreuses espèces végétales et animales en milieu terrestre et en milieu marin.

- o Les nuisances sonores et liées à la lumière

Cet aspect concerne principalement les espèces animales sensibles à ce genre de perturbations, notamment les espèces nocturnes qui, effrayées peuvent quitter définitivement leur habitat.

- le vandalisme

De nombreuses espèces rares ou menacées sont la proie d'actes de vandalisme souvent liés à l'ignorance de ceux qui s'y adonnent : massacrer des reptiles, détruire des nids, prélever des œufs en sont d'illustres exemples.

- le surpâturage

Il s'agit d'une des causes majeures de dégradation des habitats naturels. Cette activité représente souvent dans les zones les plus reculées l'unique moyen de subsistance des populations. Malgré les torts causés au milieu naturel, il reste toléré pour des raisons sociales.

- l'urbanisation

Les impacts de l'urbanisation sur les milieux naturels sont très perceptibles, principalement sur le littoral où la convoitise est la plus forte. Dunes, forêts, sebkhas... l'administration consent, notamment depuis la création de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, de nombreux efforts pour endiguer les flux d'extension des zones urbaines et touristiques littorales et à en contrôler les impacts.

- la déforestation

Le code des Forêts constitue un rempart contre la déforestation. Les moyens de contrôle de la Direction Générale des Forêts sont suffisants pour contrecarrer les tentatives d'entrave à la réglementation en vigueur dans les forêts de l'Etat comme dans les forêts privées. La maîtrise des incendies est également assurée quoiqu'on assiste parfois comme dans le Parc National du Bou Kornine à des fléaux dévastateurs tardivement maîtrisés faute de moyens de lutte appropriés.

- les aménagements hydrauliques

En Tunisie, où la carence en eau est imminente, l'Etat a consenti des efforts très importants pour la mobilisation des eaux de surface. La mise en œuvre de cette stratégie a engendré des répercussions négatives sur les zones humides côtières qui perdent progressivement leurs principales valeurs bio-écologiques. Même des zones humides d'importance internationale sont touchées malgré une volonté certaine de l'Etat d'aboutir à un équilibre entre les besoins économiques et les besoins écologiques.

- la pollution hydrique

Malgré l'effort consenti dans le domaine de l'épuration, les faibles quantités d'eau véhiculées par les oueds sont souvent contaminées par la pollution urbaine, agricole et industrielle et occasionnent de nombreuses perturbations à l'encontre des écosystèmes (toxicité, insalubrité, modification de la chaîne trophique..)

- les aménagements routiers

Essentiels au désenclavement des zones et à leur développement, les aménagements routiers contribuent également à l'amélioration de la desserte de zones fragiles et peu contrôlées qui peuvent subir des dégâts du fait d'une fréquentation anarchique et parfois attiser la convoitise foncière.

- l'altération des paysages

Elle découle soit de modifications intrinsèques subies au niveau des sites ou d'entraves extérieures aux sites situées dans le cône de vision de ces derniers. Ces dégradations sont souvent dues à l'absence ou à la mauvaise application de la réglementation en matière d'urbanisme à l'intérieur des sites ou dans les zones tampons.

- la surfréquentation

De la surfréquentation découlent souvent des phénomènes de dégradation des espaces naturels comme le piétinement, ou les abus découlant du nombre important de visiteurs par rapport aux capacités de contrôle et de police.

#### **3.6.4 Le patrimoine culturel**

La Tunisie a toujours été une voie de communication entre l'Europe et l'Afrique et entre le Machrek (Orient arabe) et le Maghreb (Occident arabe). De grandes civilisations s'y sont succédées à partir du pré-néolithique : à l'occupation libyque ont succédé les Phéniciens puis les Romains, les Vandales et les Byzantins. De nombreuses dynasties arabes dominèrent Ifriqya du 7<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle. Après une courte occupation espagnole, les Ottomans s'y installèrent. Les suzerains de l'Empire ottoman restèrent à la tête de la Tunisie jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle. La fin du règne des Beys coïncida avec l'occupation française. Le protectorat français dura de 1881 à 1956.

La Tunisie est l'héritière privilégiée d'un legs patrimonial exceptionnel : les civilisations qui se sont succédées et le brassage culturel qui en a résulté ont engendré un étonnant mélange qui brille par son originalité que ce soit sur le plan des vestiges archéologiques, ou du patrimoine immatériel dans sa globalité. Le sous-sol recèle d'innombrables vestiges antiques dont de nombreux édifices d'un grand intérêt patrimonial: les cités de Carthage, Utique, l'amphithéâtre d'El Jem, Bulla Regia... et plus récemment Oudhna.. En surface, ce sont les édifices et les villes arabes et ottomans qui dominent dans les centres historiques : mosquées, ribats, ksours, zaouias, souks. Un patrimoine bâti intéressant de l'époque coloniale persiste encore également dans la ville moderne tunisienne.

Outre ces vestiges urbains, la Tunisie rurale dispose également de vestiges, de paysages ruraux (oasis, oliveraies, vignes..) et de pratiques qui persistent encore de nos jours témoignant de diverses périodes historiques.

Par ailleurs, un riche patrimoine immatériel a pu survivre malgré l'acculturation voulue à chaque avènement de nouveaux occupants ou de nouvelles civilisations, quoique celui-ci soit actuellement mis en danger par l'hégémonie moderniste. Une partie de ce patrimoine a néanmoins pu se maintenir, les raisons de cette ténacité sont multiples :

- volonté politique (habits traditionnels, musique andalouse, mémoire écrite...)

- développement de l'industrie touristique (activités artisanales des régions touristiques tissage, poterie..)
- adéquations particulières de pratiques avec le milieu (mode de vie oasien)
- isolats culturels auprès de certaines communautés vivant dans des régions peu accessibles

Toutefois, mal circonscrit et souvent peu connu des décideurs, le patrimoine immatériel est potentiellement menacé. Basé sur la transmission orale et l'apprentissage, cet héritage s'étiole rapidement du fait de l'acculturation des communautés qui le détiennent au profit de l'uniformisation des modes de vie. De nombreux éléments de ce riche savoir séculaire sont menacés de disparaître irréversiblement (poésie, prose rimée, pharmacopée et médecine traditionnelle, gastronomie, herboristerie..) donc principalement les éléments qui ne présentent pas ou peu de valeur marchande.

### 3.6.5 *Le tourisme culturel*

Le tourisme en Tunisie est accessoirement culturel. Les 5 millions de visiteurs étrangers ont effectué environ 3 millions de visites sur l'ensemble des sites et musées du pays. Il est carrément marginal dans le mode de vie des tunisiens, lesquels ne représentent que 5% du nombre de visiteurs des sites archéologiques et des musées.

Pour les visiteurs étrangers, il s'agit souvent de visites comprises dans un package prévu par les voyagistes ou des prestations proposées par les agences de voyage locales à travers les hôteliers. Ces prestations sont planifiées et organisées au même titre que les autres prestations.

Les chiffres montrent malgré tout un certain engouement pour les vestiges archéologiques et les musées situés à proximité des zones touristiques. Toutefois, en comparaison avec d'autres pays, les sites et les musées tunisiens apparaissent comme désuets et ne retiennent pas l'attention des visiteurs. Ceux-ci sont habitués à des conditions d'accueil de qualité, à disposer d'informations suffisantes sur les sites et les musées visités à travers une documentation et une signalétique adéquate. Ailleurs, la visite d'un site ou d'un musée est un spectacle en soi de fait mais également grâce à des aménagements et une mise en scène appropriée. Son environnement représente également un intérêt aux yeux du touriste : la richesse de l'espace voisin, son paysage, son histoire, ses hommes, ses cultures, son terroir, ses traditions contribuent également à une meilleure perception du site et du pays.

Comme pour l'ensemble de l'activité touristique, l'intérieur du pays est perceptiblement marginalisé : la distance qui le sépare des grands centres constitue un handicap important pour sa valorisation même si d'énormes efforts sont consentis par le ministère de la Culture pour la promotion et la réhabilitation des sites s'y trouvant.

Les statistiques ci-dessous n'informent que partiellement sur la « consommation culturelle » des touristes. Elles se limitent à répertorier les visites de sites classés payants. Bien entendu, l'artisanat profite également de cette masse de touristes tout comme certains festivals. Mais comme pour le patrimoine naturel, le patrimoine culturel apparaît sous-valorisé par rapport au gisement de potentialités existantes dont une partie, marginalisée risque de disparaître définitivement.

SITES ET MUSEES	Nombre de Visiteurs 1996	Nombre de Visiteurs 1997	Nombre de Visiteurs 1998	Nombre de Visiteurs 1999
Parc de Carthage	506.701	522.421	517.072	645.167
El Jem	370.009	391.153	586.179	425.854
Bardo	435.534	489.738	457.137	540.759
Kairouan	240.978	254.530	266.381	318.318
Musée de Sousse	63.274	61.280	51.299	54.586
Ribat de Sousse	89.053	94.163	95.231	104.822
Ribat de Monastir	72.244	86.835	81.958	86.745
Kerkouan	49.749	58.810	57.223	66.116
Sbeitla	85.573	95.084	101.393	101.525
Thurburbo-Majus	25.161	28.611	31.991	32.026
Bulla Régia	14.355	16.927	16.897	21.157
Dougga	41.664	45.218	48.390	52.642
Makthar	3.822	3.793	3.636	3.849
Utique	4.968	5.193	5.772	6.247
ATP Djerba	13.908	17.780	18.865	23.105
Médina de Tunis	43.019	55.544	49.959	40.594
ATP Monastir	-	1.945	2.738	3.360
Musée de Gafsa	2.006	1.487	964	741
Musée de Nabeul	3.420	2.453	85	-
Pupput Hammamet	4.095	4.429	4.745	3.989
Borj Mahdia	7.703	9.420	11.087	12.562
ATP Sfax	3.551	1.533	653	10.932
Archéologie Sfax+Kerkennah	1.585	2.069	1.771	4.501
BGM Djerba	25.928	26.442	29.574	28.147
Gictis Boughrara	2.606	2.011	2.381	2.005
ATP Gabès	777	904	971	841
Salacta	620	656	521	832
Moknine	-	-	-	-
Enfidha	3.363	3.762	2.010	1.878
ATP El Kef	2.265	1.319	833	806
Tabarka	-	-	-	-
Sidi Djedidi	1.105	1.831	373	614
El Haouaria	52.544	64.324	68.537	78.892
Lamta	3.283	2.192	2.516	3.398
Fort de Kélibia	13.768	13.699	13.563	14.467
Chemtou	595	1.603	3.708	6.569
Les catac.de Sousse	10.055	14.258	11.228	12.546
Mosquée de Sousse	67.412	75.499	91.215	77.300
Sidi Khalifa	690	2.892	2.904	1.903
Musée de Mahdia	-	808	5.634	5.189
Fort de Mahdia	-	-	89.363	108.446
Douz	-	-	1.739	2.063
Oudhna	-	-	-	2.372
<b>TOTAL VISITEURS</b>	<b>2.267.365</b>	<b>2.462.606</b>	<b>2.539.596</b>	<b>2.907.865</b>

Source : ONTT

### 3.6.6 Principales problématiques et menaces encourues par le patrimoine culturel

- La dégradation d'origine naturelle

Les vestiges millénaires, peu ou pas entretenus, délaissés sont souvent agressés par les éléments et par la nature. Cela aboutit à une lente et progressive dégradation qui endommage leur aspect et leur cachet puis leur structure. Le stade ultime étant la ruine irrécupérable.

- le vol

Le pillage a longtemps été le principal fléau du patrimoine archéologique. Depuis la nuit des temps, chaque nouvelle civilisation « piochait » dans les reliques des anciennes soit en recyclant ces richesses patrimoniales ou alors pour effacer sa mémoire. De nos jours, les moyens de contrôle ont été sensiblement améliorés et la répression de tels gestes est devenue plus rigoureuse. Toutefois, les capacités de contrôle demeurent insuffisantes sur un territoire terrestre et marin renommé pour sa richesse patrimoniale.

- la sur-fréquentation (piétinement)

Elle concerne les sites non aménagés, peu ou pas gardés, ainsi que les sites dépourvus de circuits de visite balisés.

- l'urbanisation

C'est un danger latent qui menace les zones adjacentes aux pôles urbains n'ayant pas fait l'objet de fouilles ; il menace également les sites non protégés qui peuvent soit faire l'objet de prélèvements (pierre à construire) soit de dénaturation (aménagements inadéquats).

- l'altération des paysages

Elle découle soit de modifications intrinsèques subies au niveau des sites ou d'entraves extérieures aux sites situées dans le cône de vision de ces derniers. Ces dégradations sont souvent dues à l'absence ou à la mauvaise application de la réglementation en matière d'urbanisme à l'intérieur des sites ou dans les zones adjacentes.

- la désuétude de la tradition orale et des traditions

Ce phénomène est général, ce phénomène ne saurait être endigué à court terme sans la mise en œuvre d'un programme général de réhabilitation du patrimoine immatériel. La pression de l'acculturation est telle qu'il est inconcevable à l'heure actuelle de songer à réhabiliter ce patrimoine uniquement à travers un programme de sensibilisation et d'éducation. Des mesures urgentes sont à entreprendre pour parer à un danger de disparition irréversible de la culture traditionnelle.

### 3.7 Les projets en cours

Un grand nombre d'acteurs s'intéresse au tourisme durable en Tunisie et plus particulièrement au tourisme culturel et à l'écotourisme : des institutions nationales, des bailleurs de fonds internationaux, des ONG et des entrepreneurs privés. Les séminaires et les ateliers se multiplient, de grands projets commencent à prendre forme pour ébaucher la vision de tourisme durable.

### 3.7.1 *Le Plan d'Action du Tourisme Culturel*

Il s'agit d'un projet horizontal fédérateur mis en œuvre et géré conjointement par les ministères chargés du Tourisme, de l'Environnement et de la Culture et coordonné par l'Office National du Tourisme.

Il est issu de la stratégie nationale de promotion du tourisme culturel et écologique (2000). Le plan d'action, s'étale sur une période de cinq ans (2000/2004). Ce plan d'un coût de 40 MD vise à équiper les sites en infrastructures d'accompagnement et à améliorer la qualité de l'environnement direct des monuments.

Sur les 40 MD programmés, environ 33 MD sont destinés à financer des travaux d'aménagement et de mise en valeur soit :

- 14 MD pour renforcer les équipements d'infrastructure et d'embellissement de l'environnement et des abords extérieurs des sites et musées (routes d'accès, réseaux de communication, adduction d'eau, assainissement, signalisation routière )
- 19 MD pour doter ces sites, musées et parcs d'équipements d'accueil (buvettes, blocs sanitaires, équipements muséographiques, panneaux d'indication, fléchage des circuits de visite).

Le coût du volet relatif à l'exploitation et à l'animation des sites monuments et musées, s'élève à environ 5 MD. Une attention particulière a également été accordée à l'édition de matériel didactique et promotionnel, l'introduction de l'audiovisuel dans certains musées et sites et la mise en place de bornes interactives.

Le programme d'animation prévoit la réalisation de trois projets «son et lumière» respectivement à Carthage, au port de Hammamet et au Ribat de Sousse. Les études ont déjà été entamées par l'agence du Patrimoine. Le projet d'illumination du Colisée d'El Jem concerne un investisseur du secteur privé.

D'autre part, des incitations financières et fiscales ont été instaurées à l'attention des promoteurs privés. La publication de documents et l'établissement de la carte du tourisme culturel et écologique constituent les autres points de ce plan.

Enfin, le projet concerne également le patrimoine immatériel : traditions, arts populaires, artisanat et gastronomie. Toutefois, l'effort à consentir à cet effet reste considérable vu la multitude d'aspects à traiter et l'inadéquation des moyens humains et financiers mis en œuvre.

Le volet écotourisme est à la charge de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie relevant du ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources hydrauliques.

Le plan d'action devra aboutir à l'aménagement de 31 sites dont 7 espaces naturels. Il a contribué à l'aménagement et à la valorisation du parc national de Chaâmbi pour un coût total estimé à 235 mille dinars ainsi qu'à la réalisation de la deuxième tranche de la Maison de l'environnement au Temple des eaux à Zaghuan pour un coût de l'ordre de 200 mille dinars. La poursuite de la réalisation d'un musée et d'un centre d'accueil au parc la Falaise à Monastir est également envisagée pour un coût de l'ordre de 220 mille dinars.

On citera également l'élaboration de l'étude du projet d'aménagement et de valorisation du Parc naturel de Djebba relevant de la délégation de Thibar (gouvernorat de Béja) en 2002. Ledit projet vise essentiellement - outre l'aménagement et la valorisation du parc - la préservation du patrimoine naturel de la zone Djebba-Thibar, la promotion du tourisme culturel et environnemental et l'amélioration des conditions socioéconomiques des habitants résidant aux environs dans le cadre d'une approche participative. Au cours du 10<sup>ème</sup> Plan, 100 mille dinars ont été alloués pour réaliser certaines composantes visant l'amélioration des conditions d'accueil dans cet espace et la réalisation d'un écomusée.

Le projet participe également, en collaboration notamment avec le WWF, à la réhabilitation des espaces naturels, et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales résidant au voisinage de ces espaces, tel le parc national d'El Feidja et à la réflexion ainsi qu'à la préparation d'une assise favorable au développement de l'écotourisme.

Enfin, la Direction de l'Environnement Urbain initie actuellement un projet de circuits thématiques qui intégreront les aspects écologiques, historiques et éthno-culturels : il s'agit de la route de l'eau (dont l'étude est en cours) ainsi que les thèmes suivants : les forêts, les îles, les oliveraies, le désert, la mémoire de la terre et le littoral. Cette même direction est également chargée du Programme National des Parcs Urbains qui consiste en l'aménagement et la valorisation d'environ 145 espaces naturels situés à l'intérieur ou en périphérie de périmètres communaux.

### **3.7.2 *Projet UNESCO***

Il s'agit d'un projet régional concernant les Etats ayant le Sahara en commun (Algérie, Egypte, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Soudan, Tchad, Tunisie). Initié par l'UNESCO, il associe l'ensemble de ces Etats. Les principaux partenaires sont l'ALECSO, la Banque mondiale, l'OMT, le PNUD, le PNUE, la Fondation Déserts du Monde et l'Observatoire du Sahara et du Sahel.

Ce projet répond à l'objectif prioritaire d'éradication de la pauvreté issu de la déclaration du Millénaire (160<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif, octobre 2000)

A travers une approche multidisciplinaire, il contribuera :

- à la promotion de tourisme durable au Sahara
- à l'encouragement d'un tourisme de qualité et compétitif
- à promouvoir un tourisme impliquant et profitant aux populations locales

La stratégie du projet s'appuiera sur l'amélioration des conditions de coopération entre les Etats ayant le Sahara en commun, sur le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique et sur l'implication des populations et plus particulièrement les jeunes et les femmes dans la protection et la conservation du patrimoine éco-culturel du Sahara.

### **3.7.3 *Le Projet Banque Mondiale de Gestion et de Valorisation du Patrimoine Culturel***

Ce projet est géré par le ministère en charge de la Culture à travers l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Agence de Mise en Valeur et de Promotion du Patrimoine Culturel (AMVPPC – *ex ANEP*). Il implique également l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT). La durée du projet est fixée à 5 ans. Son coût est estimé à environ 40 MDT.

Ce projet se fixe comme objectifs de :

- renforcer les actions de valorisation du patrimoine entreprises par les institutions culturelles et touristiques notamment dans le cadre du Plan d'Action du tourisme culturel et favoriser la participation des populations locales à la protection et à la sauvegarde des sites, monuments, ensembles urbains historiques et témoignages de la vie quotidienne,
- donner aux institutions chargées de la gestion et de la valorisation du patrimoine culturel les moyens humains, techniques et financiers leur permettant de faire face aux importantes obligations légales et réglementaires découlant de l'approbation récente du code du Patrimoine,
- favoriser la contribution du patrimoine à l'économie générale du pays, en particulier dans le domaine de la création ou du maintien des emplois.

Le programme adopté conjointement comporte des interventions ayant pour but la réhabilitation d'une série de sites ouverts au public et leur valorisation et un plan d'action visant à renforcer les capacités humaines et techniques des opérateurs publics et privés chargés de la gestion et de la valorisation du patrimoine.

Les interventions sur les sites concernent :

- les sites de Maalga et de Byrsa
- le musée national du Bardo et le palais de Kassar Saïd,
- la médina de Kairouan et les bassins Aglabites,
- le musée archéologique et la médina de Sousse, les sites de Monastir et Mahdia,
- le musée des arts et traditions populaires de Houmt Souk (Djerba),
- le site archéologique de Dougga et les sites de Chemtou, Bulla Regia et Testour,
- le site archéologique d'Oudhna et l'aqueduc
- les villages berbères de la région de Tataouine et le site de Matmata.

Globalement, les interventions préconisées sur les sites concernent :

- les équipements d'accès,
- les aménagements d'accueil, d'information et de vente,
- les aménagements de présentation des collections (musées), vestiges (sites) et espaces urbains (médiinas),
- les supports de visite,
- les procédures de protection de l'environnement,
- les procédures de protection des zones archéologiques et urbaines.

Les actions relevant du renforcement des capacités humaines et techniques concernent :

- le renforcement institutionnel,
- la formation,
- la communication,
- les boutiques de sites

#### **3.7.4 Autres projets**

D'autres projets de moindre envergure pris en charge notamment par des ONG sont actuellement mis en œuvre. La plupart a dépassé le stade de la définition. Les résultats de ces actions sont mitigés puisque celles-ci sont entreprises de manière quasiment informelle. Leur durabilité dépendra notamment de la mise en place d'outils réglementaires clairs

(législation, réglementation, plans de gestion et d'aménagement) et du soutien des opérateurs touristiques institutionnels et privés). On citera notamment :

- les activités entreprises par WWF avec les populations d'El Feija qui s'inscrivent dans la promotion de produits du terroir
- les projets de Bargou et de Chebika (PAOTIC)
- la route des ksours, la promotion de l'écotourisme à Beni Khedache.

#### ***4. ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ECOTOURISME ET DU TOURISME CULTUREL***

La stratégie à entreprendre en terme de développement durable de l'écotourisme et du tourisme culturel doit répondre aux critères fondateurs d'une gestion de type patrimoniale. A ce titre, les objectifs à atteindre doivent découler des enjeux à court, moyen et long termes.

Au regard de la grande valeur, de la diversité et de la fragilité des patrimoines culturel et naturel de la Tunisie, il est du ressort de l'Etat de chercher à gérer et à maîtriser le développement de l'activité touristique d'une manière générale et de celles en rapport avec la nature et la culture en particulier. Un développement précautionneux de cette activité conditionne la transmission de cet héritage légué par la nature et par l'histoire.

L'enjeu sur le long terme est à situer dans le cadre de la préservation et de la réhabilitation d'un patrimoine exceptionnel, d'en assurer la pérennisation, et d'en promouvoir le bénéfice en faveur des générations actuelles et futures.

L'enjeu sur le moyen terme est de mettre en place une politique globale et cohérente à même de coordonner et d'administrer l'activité touristique à travers des modes de gestion capables de valoriser durablement les patrimoines nationaux, régionaux et locaux, répondant aux impératifs de protection et de réhabilitation des valeurs naturelles et culturelles, tout en assurant par ce biais un moyen de développement durable, équitable, éthique et responsable.

L'enjeu sur le court terme est de structurer rapidement et de rendre fonctionnel, les concepts de développement durable de l'écotourisme et du tourisme de culture tout d'abord en fixant de manière claire et objective les objectifs et d'en assurer le développement en le dotant de moyens adéquats. Il s'agira également d'intégrer cette démarche dans une prise de conscience collective.

## **5. FACTEURS LIMITANTS**

### **5.1. Une terminologie floue des concepts et de leur définition**

Tourisme durable, responsable, éthique, écotourisme, tourisme écologique, tourisme vert, tourisme nature : la terminologie porte à confusion, d'autant que les définitions et les courants d'idée de ces concepts varient d'une institution à l'autre. Cet aspect constitue un handicap certain puisque les enjeux ne sont pas clairs et ne permet pas aux décideurs d'articuler ces concepts sur des objectifs précis.

### **5.2. Décalage et contradiction entre ces concepts et le courant économiste actuel**

Le tourisme durable en général et l'écotourisme et le tourisme culturel en particulier sont des activités valorisantes. Outre l'intérêt qu'il suscite pour les retombées économiques, il sert de vecteur à la protection du patrimoine naturel et culturel, crée des emplois et préserve les particularités traditionnelles. Toutefois, c'est un tourisme intéressant des structures de petite envergure où les flux de richesse sont bien plus modestes que le tourisme classique. C'est une activité qui peut améliorer les revenus, mais qui, du fait de son antagonisme avec le tourisme de masse ne peut en aucun cas offrir des perspectives d'enrichissement.

### **5.3. Un concept pionnier**

Il y a péril à innover. L'écotourisme est certes porteur mais il connaît encore une évolution désordonnée sur le plan économique. Ces marchés sont jusqu'à maintenant peu connus, une typologie de cette clientèle n'existe pas encore.

Pour les voyageurs, c'est l'aventure, mais les bailleurs de fonds, les populations locales et les voyageurs préféreraient de loin des chiffres sans surprise qui riment avec rentabilité.

### **5.4. L'image du tourisme tunisien**

L'image de la Tunisie comme d'un pays de tourisme balnéaire à bas prix est très forte et masque bien souvent sa richesse et l'authenticité de son patrimoine.

### **5.5. Une valorisation désuète du patrimoine**

Les sites naturels ou historiques sont mal ou pas valorisés : il s'agit soit d'espaces figés peu propices à l'accueil, notamment en ce qui concerne les espaces naturels. Les conditions d'accueil des sites historiques sont surannées. Pas de mise en scène. Pas d'attraction marquante.

### **5.6. Un voisinage sordide**

Il existe souvent un profond contraste entre la richesse des sites qu'ils se situent en milieu urbain, rural ou naturel et leur voisinage humain : l'urbanisation envahit la périphérie des sites de manière incontrôlée et contribue à la détérioration des paysages, de nombreux problèmes liés à l'esthétique urbaine apparaissent, des problèmes de déchets.

Les habitants des zones naturelles vivent dans une situation économique précaire et survivent en partie grâce à une exploitation inappropriée des ressources naturelles. Dans

certaines parcs nationaux, l'administration tolère leur présence mais ne les associe pas à la définition des stratégies de développement d'une manière consensuelle.

Leur pauvreté et un niveau d'éducation modeste rendent difficile leur implication comme opérateurs économiques de premier ordre lors de projets potentiels de développement touristique.

### **5.7. Une faible sensibilité aux valeurs patrimoniales**

Un phénomène d'acculturation progressive des Tunisiens semble se manifester. De nombreux facteurs y contribuent avec une intensité variable tels la médiatisation des valeurs « occidentales » et d'autres culturels exogènes, mais également le tourisme, qui tend à promouvoir l'idéalisation de valeurs matérielles et de modes de vie différents. Par ailleurs, le système éducatif tunisien n'accorde qu'une considération secondaire à l'enseignement des valeurs qui lie le Tunisien à son identité culturelle et aux rapports homme-nature. Ces valeurs autrefois transmises oralement se perdent irréversiblement et sont de surcroît déconsidérées par le Tunisien moderne qui les considère comme surannées et en contradiction avec la modernité. Ceci est à l'origine de nombreux obstacles, notamment :

- faible sensibilité des décideurs et difficulté à mettre en œuvre cette vision. Tendance à reproduire des modèles étrangers au pays et à fortiori au contexte local souvent sans rapport avec les réalités nationales et locales
- absence d'interlocuteurs à même d'échanger avec les visiteurs dans les domaines de l'écologie et de la culture

### **5.8. Complexité de la mise en œuvre du concept de tourisme durable**

La planification et la mise en œuvre du tourisme durable impliquent de nombreux acteurs. La qualité des résultats est conditionnée par des échanges du haut vers le bas et du bas vers le haut donc par l'émergence de la société civile et de l'implication des populations. Ce principe n'est pas encore adopté. L'inadéquation des mécanismes institutionnels actuels avec ces conditions constitue une entrave au développement du concept.

### **5.9. Un niveau d'infrastructure et de desserte disparate**

L'essentiel des efforts consentis par l'Etat tunisien s'est effectué sur le littoral privilégiant ainsi le développement humain sur cette étroite frange du territoire. Cet aspect entrave les possibilités de développement du tourisme de nature et du tourisme culturel quelles qu'en soient les potentialités existantes. L'adoption des valeurs du tourisme durable doit à la fois réduire les disparités sociales et privilégier une répartition spatiale équitable.

### **5.10. Absence de stratégie particulière à chaque site**

Pour chaque site d'intérêt patrimonial, qu'il soit historico-culturel ou naturel, l'absence d'une stratégie spécifique de gestion et d'aménagement peut induire des effets contraires aux objectifs de durabilité.

### **5.11. La saisonnalité des activités**

La durée de l'activité sur l'année est régie par la saisonnalité des flux de touristes mais également par les contraintes naturelles.

Elle est surtout déterminante pour le tourisme en milieu naturel. La massification étant proscrite afin de réduire les impacts sur le milieu, les revenus seront modestes et ne

pourront pas subvenir aux populations durant toute l'année, aussi des sources de revenus complémentaires et des activités « basse saison » devront être prévues.

### ***5.12. L'absence de précédent***

A ce jour, peu de plans de gestion ont connu une mise en œuvre participative conséquente et réussie, ce qui constitue en soi une appréhension de la part des administrations généralement peu habituées à ce type d'intervention pluridisciplinaire. Cela tient sans doute de la centralisation de la gestion au niveau de directions, situées dans la capitale, souvent éloignées de la réalité du quotidien de ces sites et de leurs besoins réels. Par ailleurs, qu'il s'agisse de la gestion des espaces naturels ou culturels, l'encadrement reste monodisciplinaire et ne peut par conséquent répondre aux besoins variés qu'exige une gestion durable des sites, (c'est-à-dire comprenant à la fois les aspects conservatoire et de développement).

## 6. OBJECTIFS A ATTEINDRE

Le succès du développement durable du tourisme de manière générale et plus particulièrement de l'écotourisme et du tourisme culturel est conditionné par l'adoption des principes suivants :

- l'exploitation durable de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- la réduction au minimum de l'impact sur l'environnement naturel comme sur l'environnement socioculturel ;
- l'autonomisation et la participation, en pleine connaissance de cause, des acteurs locaux, en particulier des communautés locales ;
- la sensibilisation et l'éducation écologique de tous les acteurs, mais surtout des voyageurs et de ceux qui les accueillent ;
- l'obtention d'avantages économiques durables pour tous les acteurs.

Les objectifs peuvent se décliner en trois axes :

- 1) Conserver et réhabiliter le patrimoine naturel et culturel ; Promouvoir une exploitation durable touristique durable des patrimoines naturel et culturel
- 2) Eduquer, sensibiliser et promouvoir les valeurs patrimoniales et le développement durable
- 3) Impliquer les populations locales dans le développement de l'écotourisme et du tourisme culturel et les faire bénéficier des retombées économiques

Pour aboutir à ces objectifs, le programme pourra comporter les actions suivantes :

### Actions de plaidoyer

- ↳ *unir au sein d'une structure de concertation représentative et décisionnelle, les différentes parties prenantes*
- ↳ *promouvoir le concept auprès des décideurs, des pouvoirs locaux, des ONG et des populations locales*
- ↳ *organiser des programmes personnalisés de sensibilisation aux enjeux culturels, environnementaux, sociaux du tourisme pour les acteurs publics et privés du tourisme, ainsi que pour les populations locales et les touristes.*
- ↳ *établissement d'une charte éthique globale et de chartes locales*

Ces actions ont pour but d'éclairer les décideurs et les opérateurs sur les principes du tourisme durable, outil par excellence permettant de concilier des objectifs jusque là considérés comme antagonistes : conservation du patrimoine, retombées économiques, moyen de lutte contre les disparités sociales et géographiques. Ces actions ont également pour but de convaincre les personnes clés des multiples avantages qui pourraient être apportés à court, moyen et long terme et de les impliquer activement dans le dispositif.

### Décentralisation

- ↳ *impliquer les populations et les institutions locales dans les prises de décision*

- ↳ *mobiliser les capacités à l'échelon local et impliquer les pouvoirs locaux et les populations dans la recherche des équilibres nécessaires en vue d'assurer la durabilité du tourisme.*
- ↳ *décentraliser l'administration des activités touristiques par bassins éco-culturels*

Ces objectifs répondent à un besoin pressant de décentralisation de la planification et de la prise de décision à l'échelle régionale et même locale (mairies, conseils ruraux, représentants de la population et ONG). Elles devront également aboutir à la création d'une tradition de partenariat et de concertation autour des enjeux du tourisme durable.

### Renforcement des capacités

- ↳ *renforcer les moyens financiers, humains et matériels nécessaires au fonctionnement de la commission tripartite chargée de la mise en œuvre du Plan d'Action Tourisme Culturel(PACT)*
- ↳ *assurer la formation des décideurs et des administrations locales aux concepts de tourisme durable et de valorisation des patrimoines écologique et culturel*
- ↳ *renforcer les ONG « nature », « culture », et « social » et les impliquer dans la mise en œuvre des programmes*
- ↳ *réhabiliter et renforcer les syndicats d'initiative*
- ↳ *créer et renforcer les clubs nature et les clubs culturels*

Il s'agira d'une part de renforcer l'institution chargée de la mise en oeuvre du PATC pour lui donner une vocation de planification globale du concept de tourisme durable en y intégrant une cellule pluridisciplinaire à même de coordonner avec les départements chargés de la gestion des patrimoines écologique et culturel et les interlocuteurs locaux.

La formation des intervenants à tous les niveaux (planification, gestion et exécution) est indispensable au démarrage du processus pour en assurer la durabilité.

### Durabilité

- ↳ *définir des règles de conduite et une réglementation spécifique aux activités touristiques*
- ↳ *sensibiliser les agences de voyage à la « préparation » des touristes au respect de l'intégrité du patrimoine éco-culturel*

Il s'agira de définir des règles de conduite et des réglementations en fonction des spécificités des destinations. Les opérateurs touristiques s'engageront à s'y plier et à informer les touristes de ces conditions lors de la préparation au voyage (dépliants)

- ↳ *réaliser des études de marché*

Cette pratique devra être systématique. Préliminaire à la mise en place des infrastructures et des activités touristiques et para-touristiques, elle permettra de parer les échecs pouvant

découler de conseils d'experts utopistes qui peuvent être lourds de conséquences et dramatiquement vécus par des populations de surcroît vulnérables.

↳ *promouvoir le tourisme interne*

Souvent exploité comme ultime parade aux aléas saisonniers et conjoncturels du tourisme international. Cette stratégie est aussi valable en écotourisme et en tourisme culturel. La fonction éducative du tourisme culturel et de l'écotourisme devrait également être profitable aux touristes locaux.

↳ *mettre en place des outils législatifs et financiers*

Ces mesures à mettre en place dans les zones les plus démunies, réduiront les risques d'échecs de ce concept pionnier.

↳ *diversifier les activités afin d'améliorer l'attractivité des sites*

Les sites culturels et naturels, les circuits thématiques doivent offrir des prestations à même de répondre aux attentes des touristes. Ils ne doivent pas s'ennuyer de l'absence ou de la banalité des services offerts.

↳ *préserver les ressources en eau*

↳ *promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables*

Le tourisme durable doit réduire au minimum l'usage des ressources non renouvelables ou rares.

↳ *mettre en place des procédures de répartition équitable des retombées financières du tourisme (implication de la population locale dans la gestion touristique, révision des conditions d'accès aux crédits, création d'un fond de solidarité)*

L'attractivité d'un site ou d'un thème géré durablement implique de multiples acteurs à différentes échelles, la réussite des activités touristiques durables découle de la synergie de leurs efforts. Les retombées financières doivent profiter équitablement à tous ces acteurs.

↳ *créer des labels ou/et des agréments tourisme « éco-culturels »*

La création d'un label éco-culturel permet de distinguer les opérateurs et les sites en conformité avec le concept de durabilité. Son attribution est gratifiante et n'est pas définitive. Les labels à mettre en place pourront s'inspirer de ceux établis par WWF ( les gîtes Panda) dont l'attribution est conditionnée par la possibilité de pratiquer l'observation de la nature dans un environnement naturel de qualité ; la présence d'équipements d'observation et d'une signalétique adéquate ; la gestion conservatoire des sites. En outre les gîtes doivent être situés sur un site présentant un intérêt pour la découverte de la nature.

↳ *Inciter à la création d'agences de voyage spécialisées*

Cela permettrait à terme de répondre aux exigences d'une clientèle nouvelle dont les attentes sont différentes de celles de la clientèle balnéaire.

↳ *encourager le mécénat*

Ce dispositif est potentiellement intéressant pour le financement d'activités ou d'infrastructures dans certains sites, car l'écotourisme est peu rentable.

- ↳ *sensibiliser les populations locales et les visiteurs au caractère inaliénable et inaliénable du patrimoine et à la prévention du vandalisme et du vol*
- ↳ *promouvoir auprès des populations locales des programmes d'éducation et de sensibilisation aux valeurs du patrimoine*
- ↳ *favoriser l'enseignement de modules en rapport avec le patrimoine national en général, et local en particulier*

Convaincre les populations et les visiteurs locaux et étrangers de la valeur que représente le patrimoine conditionne le succès du tourisme durable.

### Etudes

- ↳ *initier une étude stratégique pour la mise en place du concept du tourisme durable : identifier les sites valorisables et définir les conditions d'exploitation touristique en fonction des exigences et des standards des agences spécialisées labellisées et des potentialités de développement de l'écotourisme et du tourisme culturel local*
- ↳ *établir systématiquement des plans de gestion, d'aménagement et de développement économique des sites naturels et culturels importants susceptibles d'intégrer des activités touristiques*
- ↳ *préétablir une limite à la capacité d'accueil*

### Infrastructures

- ↳ *réhabiliter, viabiliser et améliorer les conditions d'accueils des sites historiques habités*
- ↳ *créer des structures d'hébergement et de restauration*
- ↳ *établir des étapes/haltes attractives*
- ↳ *mettre en scène les sites (travaux paysagers et éléments artistiques)*
- ↳ *mettre en place une signalétique interprétative*
- ↳ *créer des musées nationaux, des musées d'étape, des musées de site, des écomusées ou à défaut des centres d'accueil*
- ↳ *aider au désenclavement des sites, en contribuant au raccordement aux réseaux (route, électricité, téléphone), à la mise en place*

*d'équipements et de services locaux nécessaires aux populations locales et aux visiteurs*

### Gestion du patrimoine

- ↳ *mettre en œuvre les plans de gestion des sites*
- ↳ *inclure les périmètres tampon dans la vision globale de gestion et d'aménagement des sites (réglementation d'urbanisme, chartes paysagères et architecturales, services locaux...)*
- ↳ *doter les administrations des sites d'une autonomie de gestion des financements*
- ↳ *renforcer la vocation éducative des parcs urbains, des parcs nationaux, des sites historiques et des circuits touristiques thématiques*
- ↳ *contribuer à la réhabilitation du patrimoine immatériel*
- ↳ *identifier les valeurs patrimoniales immatérielles fortes*
- ↳ *mettre en place un plan de sauvegarde des valeurs patrimoniales immatérielles*
- ↳ *promouvoir et valoriser le patrimoine immatériel et les terroirs*

### Lutte contre la pauvreté

- ↳ *créer des groupements de développement et de groupes d'intérêt économique à vocation touristique*
- ↳ *identifier des activités viables génératrices de revenu (avec étude d'impact sur l'environnement naturel et socioculturel)*
- ↳ *favoriser et promouvoir la consommation de produits locaux et à défaut régionaux et nationaux*
- ↳ *préserver et réhabiliter les produits locaux artisanaux et agricoles (cultivars..)*
- ↳ *promouvoir l'agriculture biologique*
- ↳ *promouvoir et réglementer le logement chez l'habitant*
- ↳ *privilégier l'emploi des entreprises et de la main d'œuvre locale*
- ↳ *assurer la formation nécessaire aux populations pour l'exercice des activités touristiques*
- ↳ *former des guides conférenciers (patrimoine culturel)*
- ↳ *former des guides de terrain (écoguides)*
- ↳ *sensibiliser les populations locales et les administrations des sites ainsi que les pouvoirs locaux aux attentes des visiteurs*

### Communication

- ↳ *faciliter les échanges d'expériences entre les régions et avec l'étranger*
- ↳ *promouvoir l'écotourisme et le tourisme culturel tunisiens dans les aéroports et les ports, les hôtels, les foires et les salons de tourisme*

- ↳ *organiser des campagnes de promotion du tourisme culturel et de l'écotourisme aux échelles nationale et internationale*
- ↳ *créer un ou plusieurs sites WEB et publications de lettres-news*
- ↳ *encourager le développement des qualifications d'interprètes du patrimoine et de guides à travers les programmes d'éducation et de sensibilisation aux valeurs patrimoniales*

### Suivi-évaluation

- ↳ *choisir des indicateurs de suivi économiques, environnementaux et socioculturels*
- ↳ *doter les décideurs locaux, régionaux et nationaux d'indicateurs simples et fiables et d'outils d'aide à la décision*
- ↳ *établir le suivi*

Le choix d'indicateurs fiables et la rigueur du suivi, l'échange des informations entre les différents niveaux sont capitaux pour corriger les erreurs de planification.

Les pôles d'activités cités ci-dessous pourront correspondre au mandat du Programme des Nations Unies pour le Développement en cohérence avec le cadre de coopération avec la Tunisie sur la période 2002-2006.

Il s'agit pour l'essentiel, d'activités répondant aux objectifs suivants :

- Relèvement des défis sociaux (lutte contre la marginalisation et l'exclusion sociale : *i* et *ii*)
- Protection de l'environnement (préservation des écosystèmes *ii*)
- Questions de gouvernance (processus de décentralisation et, information/communication)

**Fiche action n°1**

<p><b><u>Problèmes à résoudre</u></b> : compréhension insuffisante du concept notamment de sa composante sociale</p> <p><b><u>Résultats attendus</u></b> : informations et éclaircissements des enjeux du tourisme et de l'écotourisme durables destinées à des personnes clés ayant comme objectif la sensibilisation à ce concept comme facteur de préservation du patrimoine et outil de lutte contre les disparités sociales et régionales</p> <p><b><u>Indicateurs</u></b> : nombre de décideurs sensibilisés au concept</p> <p><b><u>Groupes cibles</u></b> : décideurs des administrations en charge du tourisme, de l'environnement, de la gestion des espaces naturels, du développement, universitaires, leaders de la société civile, Représentants des administrations chargées de la mise en œuvre de projets en relation avec la valorisation du patrimoine : DGF, DGEQV (MAERH) ; INP, AMVPPC (Ministère de la Culture) ; APAL (MEHAT)</p>				
Produits	Date/durée	Activités	Inputs	Budget
Implication des décideurs dans la promotion et la mise en œuvre des préceptes de tourisme durable	2004 (2 jours)	Plaidoyer : Tables rondes avec les décideurs portant sur le concept et les enjeux du tourisme durable	à définir	à définir
<p><i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Néant</i></p> <p><i>Partenaires SNU : à définir</i></p> <p><i>Coopération bilatérale : à définir</i></p>				

**Fiche action n°2**

<b>Problèmes à résoudre : méconnaissance des valeurs du patrimoine traditionnel et de ses enjeux, absence de stratégies de réhabilitation</b>				
<b>Résultats attendus : meilleure connaissance du patrimoine traditionnel, de ses enjeux, de la stratégie de conservation et de réhabilitation et de sa valorisation</b>				
<b>Partenaires : ministère en charge de la culture et organismes sous tutelle</b>				
<b>Produits</b>	<b>Date/durée</b>	<b>Activités</b>	<b>Inputs</b>	<b>Budget</b>
Etude stratégique sur le patrimoine immatériel de la Tunisie	2004/2005 (12 mois)	Etude : Etape 1 : Tdr Etape 2 : Etude Inventaire Diagnostic Système d'information géographique Plan de réhabilitation participatif Plan de valorisation participatif Marketing et communication Etude institutionnelle Reportage audio-visuel	à définir	à définir
<i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Identification et implication du maître d'œuvre</i>				
<i>Partenaires SNU : à définir (UNESCO ?)</i>				
<i>Coopération bilatérale : à définir</i>				
Colloque sur le patrimoine immatériel	2005 (3jours)	Composantes à inclure - décideurs centraux et locaux - société civile - coopération	à définir	à définir
<i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Achèvement du mandat d'étude</i>				
<i>Partenaires SNU : à définir (UNESCO ?)</i>				
<i>Synergies possibles : DGEQV (circuits thématiques : route de l'eau, route des îles..)</i>				
<i>Coopération bilatérale : à définir</i>				

**Fiche action n°3**

<b>Problèmes à résoudre : absence de modèle de mise en oeuvre</b>				
<b>Résultats attendus : démonstration sur un site de la mise en œuvre de l'activité écotouristique intégrant les aspects de durabilité, et de valorisation des patrimoines écologique et culturel</b>				
<b>Partenaires : à identifier parmi DGEQV, AMVPPC, DGF, APAL, ONGs</b>				
<b>Produits</b>	<b>Date/durée</b>	<b>Activités</b>	<b>Inputs</b>	<b>Budget</b>
Mise en œuvre d'un projet de tourisme durable autour d'un site ou d'un circuit thématique présentant des valeurs patrimoniales fortes	2004/2005 (24 mois)	Exécution participative d'un projet pilote : Etape 1 : Choix du maître de l'ouvrage et de l'assistance technique Etape 2 : Choix du site ou du circuit thématique Partenaires : Décideurs, ONGs, Autorités locales, Représentant de la population, Opérateurs privés Etape 3 : Tdr Etape 4 : Exécution du projet et assistance	à définir	à définir
<i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Identification et implication du maître d'œuvre, plan d'aménagement et de gestion prédéfini, populations cibles « pré-organisées »</i>				
<i>Partenaires SNU : à définir</i>				
<i>Coopération bilatérale : à définir</i>				

**Fiche action n°4**

<b>Problèmes à résoudre : image de marque « tourisme de masse »</b>				
<b>Résultats attendus : communication de l'image « patrimoine et authenticité », communication des objectifs et des avantages du concept, identification des nouveaux produits liés au tourisme durable en général et plus particulièrement à l'écotourisme et au tourisme culturel durables</b>				
<b>Partenaires : ministères en charge de la culture, de l'environnement , et du tourisme, APAL, ONGs, Tours opérateurs majeurs et agences de voyages spécialisées étrangères et locales</b>				
<b>Produits</b>	<b>Date/durée</b>	<b>Activités</b>	<b>Inputs</b>	<b>Budget</b>
Forum tourisme durable	2004 (3 jours)	Tables rondes et ateliers de travail entre les décideurs tunisiens en matière de gestion d'espaces naturels et du patrimoine culturel, des décideurs clé du tourisme tunisien sur les thématiques suivantes : Potentiels existants Attentes des touristes Problèmes et contraintes au développement des activités Dispositifs à mettre en œuvre	à définir	à définir
<i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Identification des groupes cibles</i>				
<i>Partenaires SNU : à définir</i>				
<i>Coopération bilatérale : à définir</i>				
Stratégie de communication	2004/2005 (4 mois)	Consultation	à définir	à définir
<i>Conditions préalables à la mise en œuvre : Démarrage d'activités touristiques durables</i>				
<i>Partenaires SNU : à définir</i>				
<i>Coopération bilatérale : à définir</i>				

## 7. CONCLUSION

Découlant des concepts d'écodéveloppement et de développement durable, le tourisme durable présente des objectifs de développement responsable ou éthique basés sur la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel, l'implication des populations dans les choix de développement et dans le bénéfice des retombées économiques, et la réduction des disparités régionales et sociales.

En Tunisie, l'extension des zones touristiques en bord de mer continue aux dépens de zones vulnérables et de faibles ressources renouvelables, les maigres subsides ne profitent que difficilement aux opérateurs locaux et encore moins aux populations. Les disparités restent perceptibles entre les régions côtières et l'intérieur du pays. La volonté de diversification et de délocalisation est pourtant réelle, mais les résultats sont mitigés et forcément limités par l'image que s'est donnée la Tunisie en matière de tourisme.

Dans cette même logique, l'Etat tunisien se penche actuellement sur la valorisation de son riche patrimoine culturel et écologique.

Mais de telles potentialités aussi fragiles ne sauraient être exploitées sans précaution car la perte de ces valeurs naturelles et culturelles représenterait en quelque sorte une agression à la mémoire du pays. Ces richesses devront au contraire être exploitées dans un cadre de gestion strict et réglementé. Elles devront être administrées, gérées, commercialisées et consommées par des hommes réconciliés et convaincus de la fragilité et de la valeur de ce patrimoine.

Conscient de la valeur de ses patrimoines et des potentialités qu'ils offrent sur le plan touristique, l'Etat tunisien a affirmé sa volonté en entreprenant des études et des aménagements à même de servir d'assise au développement durable de l'activité touristique. Mais de nombreuses contraintes et craintes subsistent et freinent le développement de ce concept : d'une part et en ce qui concerne les gestionnaires actuels de ce patrimoine une certaine possessivité à l'égard de ces richesses qu'ils considèrent à juste titre fragile. Ceux-ci considèrent que l'ouverture à une gestion collégiale et pluridisciplinaire découlant d'un concept flou pourrait constituer un danger imminent. D'autre part, le côté social du tourisme durable est souvent difficile à admettre par les décideurs et les opérateurs touristiques qui considèrent la gestion touristique comme étant une affaire à traiter par des spécialistes devant obéir à de rigoureux standards réduisant notablement l'implication des populations locales. Enfin, c'est sur les plans législatif et institutionnel que l'essentiel reste à faire : il s'agira de mettre en place de nouveaux dispositifs afin d'aboutir à une gestion participative de ces espaces vulnérables impliquant à la fois l'administration centrale pour les prises de décision stratégique que les institutions locales, les populations et la société civile.

Il apparaît donc, si les aspects liés à la gestion conservatoire ainsi que ceux liés aux aménagements et aux infrastructures semblent être maîtrisés par les gestionnaires du patrimoine, que les carences se fassent surtout ressentir au niveau de la difficulté qu'ont les parties prenantes à adopter une organisation transversale qui n'est pas dans leur tradition, qui constitue en soi un frein et un handicap au développement du tourisme durable lié au patrimoine car celui-ci doit faire intervenir un parterre très hétérogène dans l'organisation de l'activité aussi bien en amont qu'à l'aval. L'absence d'exemples et d'antécédents constitue également un handicap à l'essor de cette activité. Enfin, il semble que la

marginalisation de la tradition orale, du savoir faire traditionnel et du « terroir », trait d'union entre les hommes et leur patrimoine réduit notablement l'authenticité des « pays » et des « sites ». En définitive, c'est un ensemble complexe d'activités à entreprendre qu'il s'agira de mettre en cohérence afin que le produit puisse être attractif aux yeux d'une clientèle étrangère et locale de plus en plus exigeante en terme d'authenticité.